

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 13 juin 2013

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 12 juin 2013, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse et les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Jacques Trudel, Harold Noël, Yves Coulombe et Jean-Claude Pouliot.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 mai 2013
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 8 mai 2013
5. Adoption du Rapport annuel du Pacte rural pour l'année 2012
6. Adoption du Plan de travail annualisé pour l'année 2013 du Pacte rural
7. Adoption du Bilan de sécurité incendie pour l'année 2012
8. Demande d'extension du périmètre urbain de la municipalité de Sainte-Famille
9. Entente de service sur les services incendie
10. Entente spécifique sur les paysages
11. Nomination d'un représentant de la MRC à l'Agence des Forêts privées
12. Tour de Québec Desjardins
13. Résolution d'appui – Projet d'accès au fleuve de la municipalité de Sainte-Famille
14. Club nautique de l'Île de Bacchus
15. Certificat de conformité – Règlement 2013-324 - Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
16. Certificat de conformité – Règlement 540-2013 – Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
17. Congrès de la FQM les 26, 27 et 28 septembre 2013
18. Adoption des dépenses du mois de mai 2013
19. Correspondance
20. Varia
21. Période de questions
22. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2013-06-53

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jacques Trudel, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des points 20.1 *Demande CRÉ – Projet d'aide gouvernementale au transport collectif régional*, 20.2 *Demande de la MRC à la ville de Québec pour le projet de biométhanisation*, 20.3 *Entente de visibilité Télé d'ici – MRC et* 20.4 *Crue annuelle*, le point Varia restant ouvert par ailleurs.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 mai 2013

Résolution 2013-06-54

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 8 mai 2013.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 8 mai 2013

5. Remplacement du système de chauffage et climatisation – Poste de la Sûreté du Québec (p. 2)

Nous avons reçu 3 soumissions : Spécialiste Claude Giguère, Pyro-Gaz et Climatisation Daneau. Nous avons retenu les services du plus bas d'entre eux, soit Climatisation Daneau pour 7 000 \$ plus taxes.

14. Varia (p. 4)

Plus de 130 personnes ont assisté à la consultation publique et 22 d'entre elles ont fait des interventions. Le compte-rendu a été remis aux membres du Comité de suivi et nous attendons la version finale du second rapport. Un troisième document présentant les possibilités de financement est à venir.

5• Adoption du Rapport annuel du Pacte rural pour l'année 2012

La directrice présente le rapport et répond aux questions avec satisfaction.

Résolution 2013-06-55

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Rapport annuel du Pacte rural pour l'année 2012 tel que présenté.

6• Adoption du Plan de travail annualisé pour l'année 2013 du Pacte rural

La directrice présente le plan de travail annualisé et répond aux questions avec satisfaction.

Résolution 2013-06-56

Il est **proposé** par M. Harold Noël, **appuyé** par M. Jean-Claude Pouliot et **résolu à l'unanimité** d'adopter le Plan de travail annualisé pour l'année 2013 du Pacte rural à la suite de l'ajout de l'identification de quelques projets pour 2013-2014.

7• Adoption du Bilan de sécurité incendie pour l'année 2012

La directrice dépose le bilan tel que préparé par la coordonnatrice du Schéma de couverture de risques incendie.

Résolution 2013-06-57

Il est **proposé** par M. Yves Coulombe, **appuyé** par M. Jacques Trudel et **résolu à l'unanimité** d'adopter le Bilan de sécurité incendie pour l'année 2012 tel que présenté.

8• Demande d'extension du périmètre urbain de la municipalité de Sainte-Famille

Résolution 2013-06-58

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Famille désire faire une demande d'agrandissement de son périmètre urbain ;

Attendu que le secteur visé comprend une portion du lot (130-9-P) situé en bordure de la route du Mitan ;

Attendu les infrastructures existantes et l'intérêt pour la Municipalité de construire et de rentabiliser en y encourageant le développement ;

Attendu que le périmètre urbain actuel offre peu d'occasion pour de nouvelles constructions ;

Attendu les usages agricoles en périphérie du périmètre existant ;

Attendu que la configuration de l'agrandissement se ferait en considérant une zone tampon de 30 mètres aux limites sud et ouest du site visé ;

Il est **proposé** par M. Harold Noël, **appuyé** par M. Jacques Trudel et **résolu à l'unanimité** de déposer une demande à la Commission de protection du Territoire Agricole du Québec à l'effet d'exclure une portion du lot 130-9-P en bordure de la route du Mitan, afin d'agrandir le périmètre urbain de la municipalité de Sainte-Famille.

9• Entente de service sur les services incendie

La directrice intégrera l'addenda à l'entente de service sur les services incendie et le fera suivre aux maires pour commentaires. Lorsqu'elle fera l'unanimité, elle sera adoptée par chacune des municipalités.

10• Entente spécifique sur les paysages

Résolution 2013-06-59

Attendu qu'une première entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages a été conclue et mise en œuvre à compter d'avril 2008 ;

Attendu qu'un bilan provisoire de la première entente a été dressé et qu'il s'avère positif ;

Attendu que l'ensemble des partenaires de l'entente spécifique a émis le souhait de la renouveler ;

Attendu que les MRC de Portneuf et de L'Île-d'Orléans ont exprimé le souhait de joindre l'entente spécifique ;

Attendu les objectifs et les engagements inscrits à l'entente spécifique ;

Attendu que le « Soutien aux mobilisations de mise en valeur et de protection des paysages » constitue une action figurant au Plan quinquennal de développement 2012-2017 de la région de la Capitale-Nationale ;

Il est **proposé** par M. Jean-Claude Pouliot, **appuyé** par M. Jean-Pierre Turcotte et **résolu à l'unanimité** :

- d'autoriser M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à conclure et signer la nouvelle entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages d'une durée de trois ans;
- de réserver un montant total de 30 000 \$ issu du à même les surplus cumulés, soit 10 000 \$ par année pour 2013, 2014 et 2015.

11• Nomination d'un représentant de la MRC à l'Agence des Forêts privées

Résolution 2012-06-60

Sur proposition de M. Jacques Trudel, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Harold Noël à titre de représentant de la MRC sur le conseil d'administration de l'Agence des Forêts privées.

12• Tour de Québec Desjardins

Résolution 2012-06-61

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser l'organisation Tour de Québec Desjardins à tenir sa 6^e édition le 25 juillet 2013 à l'Île d'Orléans.

13• Résolution d'appui – Projet d'accès au fleuve de la municipalité de Sainte-Famille

Résolution 2012-06-62

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'appuyer le projet d'accès au fleuve de la municipalité de Sainte-Famille.

14• Club nautique de l'Île de Bacchus

Résolution 2012-06-63

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser le Club Nautique de l'Île Bacchus à effectuer des travaux de dragage dans le bassin de la marina de Saint-Laurent puisqu'il ne contrevient pas à la réglementation en vigueur.

15• Certificat de conformité – Règlement 2013-324 – Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Résolution 2012-06-64

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jacques Trudel, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement

2013-324 modifiant le règlement de zonage 2005-239 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans afin que soit :

- révisées les normes applicables à l'implantation d'un bâtiment principal dans la zone 5M ;
 - ajouté un usage contingenté de plus dans la zone 8M ;
- et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

16• Certificat de conformité – Règlement 540-2013 – Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Résolution 2012-06-65

Sur proposition de M. Jacques Trudel, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement 540-2013 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction no 304, de même que le règlement no 305 de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans afin que soit :

- établies les zones dans lesquelles les résidences de tourisme peuvent être opérées ;
- établies les conditions pour l'opération des résidences de tourisme ;

et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

17• Congrès de la FQM les 26, 27 et 28 septembre 2013

Tous les maires désirent participer au congrès de la FQM qui se tiendra les 26, 27 et 28 septembre au Centre des Congrès de Québec.

18• Adoption des dépenses du mois de mai 2013

Résolution 2013-06-66

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de mai 2013.

19• Correspondance

Il n'y en a pas.

20• Varia

20.1 Demande de la Conférence régionale des Élus de la Capitale-Nationale-Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional

Résolution 2013-06-67

Attendu que le gouvernement reconnaît aux conférences régionales des élus (CRÉ) un rôle de planification et de coordination pour la mise en place de liens de transport entre les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités hors MRC de leur territoire;

Attendu que le *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional* a été reconduit en janvier dernier pour la période 2013;

Attendu que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale est admissible au volet 2 de ce programme;

Attendu que les modalités d'application du volet 2 du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional* prévoient une aide annuelle maximale de 100 000 \$ pour la durée du programme;

Attendu que la CRÉ a réservé un budget de 56 250\$ pour cette entente;

Attendu que les modalités d'application de ce programme reconnaissent la nécessité d'une entente (convention) avec le ministère des Transports établissant les responsabilités de chaque partie ainsi que la répartition des coûts du projet;

Attendu que la CRÉ désire faire une demande d'aide financière couvrant l'année 2013;

Attendu que les membres du comité aviseur ont soulevé la pertinence que la CRÉ renouvelle la convention avec le ministère des Transports;

Attendu que ce projet vise à soutenir les initiatives d'organisation, de dessertes et de promotion du transport collectif sur le territoire de la CRÉ de la Capitale-Nationale;

Attendu que conformément au *Programme d'aide gouvernemental au transport collectif régional*, l'ensemble des MRC du territoire de la CRÉ doit appuyer par résolution le projet;

Attendu que le comité exécutif de la CRÉ lors de sa rencontre du 7 mai 2013 a résolu de recommander à son conseil d'administration d'autoriser son président, monsieur Yves Germain à adresser une demande auprès du Ministère dans le cadre du volet 2 et de l'autoriser à signer la convention d'aide financière ou tout autre document pertinent;

Il est **proposé** par M. Yves Coulombe, **appuyé** par M. Jacques Trudel, et **résolu à l'unanimité** que le Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans :

- appuie la démarche de subvention au MTQ par la CRÉ de la Capitale-Nationalité;
- accepte que la CRÉ assure la coordination du projet ;
- accepte de participer à la réalisation du projet et de collaborer à la production du rapport final au MTQ;
- mandate M. Marc-André Avoine, coordonnateur de Plu-Mobile, comme représentant de la MRC de l'Île d'Orléans sur le comité de réalisation du projet.

20.2 Demande d'adhésion de la MRC au projet de méthanisation de la ville de Québec

Résolution 2013-06-68

Attendu que la ville de Québec veut présenter un projet de centre de biométhanisation ainsi qu'une demande de subvention au MDDEFP;

Attendu que la ville de Québec offre aux MRC de faire partie du projet de centre de biométhanisation;

Attendu la volonté du Conseil des maires de l'Île d'Orléans de procéder à la collecte des résidus alimentaires sur son territoire et qu'à cette fin, il désire être un partenaire de la ville de Québec pour son projet de centre de biométhanisation;

Attendu l'engagement du Conseil des maires à faire transporter les résidus alimentaires ramassés sur leur territoire au futur centre de biométhanisation de la ville de Québec;

Attendu que les MRC identifiées comme partenaires de la ville de Québec auront accès à une subvention pour l'acquisition de bacs de matière organique jusqu'à 1/3 du coût d'achat des bacs;

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jacques Trudel, il est **résolu à l'unanimité** de signifier à la ville de Québec la volonté de la MRC de l'Île d'Orléans d'être partenaire dans le projet de centre de biométhanisation de la ville de Québec et de s'engager à faire transporter à ce centre les résidus alimentaires ramassés sur son territoire.

20.3 Entente de visibilité entre la Télé d'ici et la MRC

Résolution 2013-06-69

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de désigner Mme Chantale Cormier à titre de signataire de l'entente de visibilité entre la Télévision d'ici et la MRC et d'honorer les deux premiers versements totalisant 4 000 \$ à même les surplus cumulés.

20.4 Crues annuelles du fleuve Saint-Laurent

À la suite des dégâts causés par les fortes marées du mois de mai, plusieurs murs de citoyens riverains ont été endommagés. Il est demandé de vérifier auprès du MDDEFP s'il n'y aurait pas lieu de développer une méthode d'intervention uniforme afin de stabiliser les murs.

21• Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

22• Levée de la réunion

Résolution 2013-06-70

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 22h03.

Prochaine séance, le 10 juillet 2013 à 20 heures.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet